



Procès-Verbal du Conseil d'école n° 3

Ecole : Jules Verne de St Luperce

Date et horaires du conseil : 12/06/2025 de 18h00 à 19h15

Présents et qualité :

Enseignants : Mme Bonnin (PS), Mme Mahé-Provendier (MS), Mme Bellois (GS), Mme Bernard (CP), Mme Stoop (CE1), Mme Boulenger (CE2 et directrice), Mme Minier (CM1), Mme André (CE2 & CM1), Mme Aubert (CM2)

Mairies et SIRP : Mme Salmon (présidente du SIRP et maire de St Luperce), Mme Renoncet (vice-présidente du SIRP, en charge du personnel du SIRP), Mme Autin (conseillère municipale d'Orrouer), M. Meunier (1^{er} adjoint à la mairie de Saint Luperce et délégué du SIRP)

Représentants de parents d'élèves : Mme Maillier Vandewalle Gaëlle, Mme Thiel Catoire Aurélie, Mme Gallais Jessica

Absents excusés :

Mme Maerten (IEN de la circonscription de Châteauneuf-en-Thymerais)

M. Ferret (maire d'Orrouer, membre du SIRP), M. Aubry (maire de Saint Germain le Gaillard, membre du SIRP)

M. Prella (TR)

Mme Mouton (DDEN)

Mme Matignon Sandrine, Mme Paignon Déborah et Mme Dufoix Médiavila Manon (représentantes de parents)

ORDRE DU JOUR :

- × Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2025-2026 et la répartition pédagogique
- × La rentrée scolaire et les listes de fournitures
- × Le vote du nouveau règlement intérieur
- × Le bilan sécurité : exercice incendie n°3, RSST et DUERP
- × Les dernières actions pédagogiques
- × La fête de l'école
- × Le retour sur les questions diverses
- × Actions de l'APE La Passerelle

× **Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2025-2026 et la répartition pédagogique**

181 élèves sont prévus actuellement pour la prochaine rentrée.

A titre indicatif, il y aurait 17 PS, 28 MS, 20 GS, 24 CP, 19 CE1, 24 CE2, 25 CM1, 24 CM2.

L'équipe pédagogique a travaillé à la constitution des classes pour la rentrée prochaine. En effet, chaque année, il convient de tenir compte de nombreux critères pédagogiques et organisationnels, dans l'intérêt de chaque élève et du bon fonctionnement de l'école. Pour la rentrée de 2025, il a donc été décidé de faire 2 classes de Petits/Moyens, 1 classe de Grande Section, 2 classes de CP/CE1, 1 classe de CE2 et 2 classes de CM1/CM2.

Nous tenons à rappeler que, conformément aux principes de neutralité et d'équité qui guident notre mission, nous ne répondons à aucune demande individuelle concernant le choix des enseignants ou la composition des classes.

× **La rentrée scolaire et les fournitures**

La rentrée se fera pour tous le lundi 1er septembre 2025 à 9h00 par les portes d'accès habituelles des classes. Les parents seront informés en amont de la classe dans laquelle se trouve leur enfant. Il n'y aura pas de rentrée échelonnée.

Les listes de fournitures pour chaque classe sont présentées au Conseil.

→ *Les listes sont approuvées par le Conseil sans restriction*

× **Le vote du nouveau règlement intérieur**

Le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques d'Eure et Loir a été modifié le 7 novembre 2024.

Il était donc demandé aux écoles de revoir leur règlement intérieur pour le rendre conforme au nouveau règlement type.

Lecture est faite du nouveau règlement. Il sera applicable à la rentrée 2025

→ *Le règlement est approuvé par le Conseil avec 13 votes pour / 0 vote contre et 0 abstention. Celui-ci sera transmis aux familles via l'Espace Numérique de Travail à la rentrée 2025, accompagné de ses annexes.*

× **Le bilan sécurité**

Le troisième exercice incendie s'est déroulé le 5 juin. Les classes présentes dans la cour n'ont pas entendu le signal sonore. Une demande est faite pour un rappel de signal à l'extérieur.

Aucune fiche RSST n'a été renseignée sur l'année scolaire 2024-2025.

Le DUERP a été complété par l'équipe enseignante en Conseil de Maitres le 27/02/2025.

Lecture est faite des risques relevant du champ de compétence des collectivités :

- Niveau sonore dans les classes

- Sentiment de non-reconnaissance et/ou manque de légitimité lors des remises en cause de décisions prises en conseil d'école (manteaux de maternelle ou les entrées par les portes de classe)

- Equipements de jeux abimés dans la cour des maternelles et donc augmentation du stress face à la responsabilité des enseignants durant la surveillance
- Températures très élevées dans les classes par temps ensoleillé
- Plafond de la classe de CE2 qui fuit lorsque le différentiel de température est trop important entre l'intérieur et l'extérieur
- Portes battantes non retenues et extincteurs à hauteur de tête d'enfants
- Températures inadaptées : froid en hiver et chaud en été
- Devoir se baisser pour se mettre à niveau des élèves
- Ecran de direction qui ne peut être déplacé et qui est défectueux (pas de nettoyage)
- Ecrans des VPI dans les classes qui clignotent

✖ **Les dernières actions pédagogiques**

La sortie des CP et CM1 au verger partagé d'Orrouer le 7 février n'a pas pu se faire du fait des conditions climatiques.

Le « P'tit Bal » a bien eu lieu le 17 mars à Courville sur Eure suivi d'une représentation pour les parents de MS et GS le 25 avril. Nous remercions la mairie pour le prêt gracieux de la salle des fêtes à cette occasion.

La finale départementale des Petits Champions de la lecture s'est déroulée à la salle des fêtes de Saint Luperce le 26 mars 2025 et c'est une élève de l'école, Eva Brédas, qui a été sélectionnée par le jury pour représenter le département à la finale régionale le 23 avril 2025. Malheureusement, la Grande finale à la Comédie Française lui a échappé de peu mais nous la félicitons pour ce beau parcours.

Les CE1 et CE2 ont bénéficié de deux sorties les 22 avril à Chartres avec la visite de la cathédrale et un atelier Abécédaire aux Archives et le 20 mai au Château du Clos Lucé où, en plus de la visite du château, ils ont pu bénéficier d'un atelier scientifique autour de l'eau. Nous remercions le SIRP pour le financement du transport pour ces deux sorties et l'APE La Passerelle pour l'aide au financement des entrées des 3 sorties de ces deux classes.

Les PS et MS se sont rendus à l'Espace Rambouillet le 5 mai 2025 pour la découverte des animaux de la forêt et ils ont assisté à un spectacle de rapaces en vol. Ils ont pu aussi bénéficier d'une animation spécifique par classe. Nous remercions le SIRP pour le financement du transport.

De nombreux élèves de l'école ont participé à la chorale ou la lecture de textes durant la cérémonie du 8 mai. Les classes du CE1 au CM2 se sont rendues à l'exposition sur la Libération de Chartres. Nous remercions la municipalité et en particulier Mme Brédas pour cet événement.

Les CM2 ont organisé une Murder Party pour les parents concernés le 24 mai dans la salle des fêtes de Saint Luperce. Nous remercions la mairie pour le prêt gracieux de la salle des fêtes et l'APE pour l'organisation et la logistique de cette soirée.

Les GS et CP se sont rendus aux écuries du moulin à Ecluzelles pour une initiation équestre mardi 3 juin 2025. Nous remercions le SIRP pour le financement du transport et l'APE La passerelle pour l'aide au financement du projet.

Les GS et les CP ont eu la chance d'avoir la visite d'une autrice, Sabineallery et d'un illustrateur, Valérien Venet, dans leur classe. Ils ont pu ainsi découvrir les métiers du livre et participer à un atelier dessin avec l'illustrateur.

Tous les élèves de maternelle de l'école rencontreront les élèves des écoles maternelles de Landelles et Chuisnes dans de grandes Olympiades le jeudi 19 juin au matin au stade d'Hartencourt. Cette rencontre sportive sera suivie d'un pique-nique à l'aire de jeux. Nous profitons de cette réunion pour demander la tonte du terrain ainsi que la mise à disposition de packs d'eau sur place.

Les CM1 & CM2 participeront à un séjour vélo aux alentours de La Loupe de 2 nuits du 30 juin au 2 juillet 2025 (nous attendons l'accord définitif de la Circonscription). Des sorties préparatoires ont déjà commencé.

Les CM1 & CM2 se rendront également au musée de l'École à Chartres le 20 juin 2025 pour visiter une exposition sur la vie des écoliers durant la seconde guerre mondiale. Nous remercions le SIRP pour le financement du transport de cette sortie.

× **La fête de l'école**

La fête de l'école aura lieu le vendredi 27 juin 2025 à partir de 18h00.

La réunion préparatoire du 27 mars était un franc succès. Il reste encore des places à pourvoir sur certains stands et nous espérons une mobilisation importante avant, pendant et après la fête.

× **Le retour sur les questions diverses**

- L'accès aux classes de CE2, CM1 et CM2 : Une demande de parent avait été formulée lors du premier conseil d'école pour le remplacement des bâches et copeaux de bois pour les accès des classes de CE2, CM1 et CM2. La question devait être portée à l'ordre du jour du Conseil municipal le 7/11. L'école a reçu un courrier de Mme Salmon le 11/02/2025 nous demandant d'utiliser la porte principale à l'avant de l'école comme entrée commune à tous les élèves de primaire, par suite de plaintes d'habitants liées au stationnement. Nous rappelons que cette décision qui s'appuie à la fois sur la sécurité et le bien être des élèves avait été votée en Conseil d'Ecole le 20 février 2024. Il n'y a donc aucune raison pour revenir dessus. En revanche, puisque la difficulté tient au stationnement, il nous semble pertinent de trouver une solution de stationnement pour les parents qui accompagnent leurs enfants à l'école.

→ *La position du Conseil Municipal reste la même sur l'utilisation de la porte principale comme unique moyen d'accès aux classes élémentaires. Le Conseil Municipal n'a pas de solutions de stationnement à proposer. Mme Aubert demande si des travaux d'aménagements devant les classes concernées seront tout de même réalisés pour éviter une charge de travail trop importante au personnel communal en charge du nettoyage des classes. Mme Salmon répond que ce sera évoqué en Conseil Municipal.*

- Le DTA (Document Technique Amiante) pour la garderie : Cette question a été abordée lors du premier conseil d'école le 5 novembre 2024 pour l'école. Il avait alors été indiqué que ce DTA ne concernait pas le bâtiment principal de l'école (construit après 1997) mais que des recherches étaient en cours pour la garderie et la classe côté mairie. La question a donc été à nouveau posée lors du deuxième Conseil d'Ecole, le 27 janvier 2025. Mme Renoncet avait indiqué, qu'à sa connaissance, aucune visite de sécurité des bâtiments n'était prévue et que les bâtiments étaient par ailleurs occupés par le centre aéré.

→ *Mme Salmon indique que le président de la Communauté de Communes a indiqué que ce n'était pas obligatoire. Néanmoins, la mairie va demander la réalisation de ce DTA.*

- Nouvelle garderie : Cette question a été abordée lors du deuxième Conseil d'Ecole. Une ébauche de projet pouvait être envisagée pour 2026 avec une éventuelle ouverture en 2027.

→ *Il n'y a aucune date à donner car le budget (très important) est pour Illiers Combray actuellement.*

- Association alarme incendie école/restaurant scolaire : Cette problématique avait été soulevée lors du deuxième conseil d'école, à la suite d'un exercice incendie imprévu. Une demande devait être faite auprès de la société AVIS.

→ *Monsieur Meunier, présent avec la société AVIS lors de la visite de sécurité, a constaté que le remplacement des avertisseurs sonores dans l'école était insuffisant. En effet, avec les portes de classe fermées et un niveau sonore ambiant moyen, les alarmes étaient difficilement audibles. Il recommande d'équiper chaque classe d'avertisseurs visuels, avec la possibilité d'ajouter un signal distinct pour les intrusions. La commune est consciente de la nécessité de procéder à des modifications dans l'école mais ne pourra les entreprendre qu'après la fin du prêt en cours. Une réflexion globale sera alors menée avec une planification des travaux nécessaires en y associant des demandes de subventions.*

- Utilisation des tricycles, trottinettes, draisienne / Changement du chalet en bois : Ce point a été abordé lors des deux premiers conseils d'école. Aucun budget n'était prévu pour le changement du chalet le 5/11/24. Les vélos étaient rarement sortis durant la période automnale et hivernale puis, en attendant la recherche d'un abri de bonne qualité, un rangement sous le préau à proximité de la classe de CP avait été proposé, charge aux employés municipaux de les mettre à disposition et les ranger. Finalement, ce sont les enseignantes, aidées par les élèves et le personnel communal qui s'est chargé de cette tâche les jours de beau temps.

→ *Mme Salmon précise que la commune va réfléchir à une solution de rangement à la place des poubelles actuelles, à côté de la cour des maternelles. Une proposition a été faite pour l'installation d'un carport qui serait fermé côté poubelles mais ouvert vers la cour des maternelles.*

- Difficultés matérielles sur le temps périscolaire (manteaux et autre) : Cette problématique a été soulevée lors du deuxième conseil d'école car les enfants de maternelle sortaient de nouveau sans manteau pour aller à la cantine. Le SIRP souhaitait donc que des représentants de parents viennent constater les difficultés matérielles tant au niveau du restaurant scolaire en termes de place que sur les autres temps du périscolaire. Cela pouvait aussi permettre d'apporter un œil nouveau et des solutions qui n'auraient pas été envisagées jusque-là.

→ *Une conseillère municipale d'Orrouer et une représentante de parents d'élèves ont constaté les difficultés d'organisation dans le réfectoire. La représentante s'interroge notamment sur la légitimité de l'exigence de certains parents quant au fait de mettre les manteaux pour se rendre à la cantine.*

- Solutions apportées pour les fortes chaleurs dans les classes : La question a déjà fait l'objet d'une discussion au 2^e conseil d'école de 2023-2024 et au deuxième conseil d'école de cette année. D'abord mis sous condition du futur projet NEFLE, nous avons ensuite remonté le fait que ce point méritait d'être questionné au niveau du SIRP rapidement. Cela devait être fait au prochain conseil.

→ *L'installation de films UV est prévue dans certaines classes et pourrait apporter des améliorations. L'école ayant maintenant 20 ans, la municipalité est consciente de la nécessité de travaux majeurs mais cela coûte très cher. Une étude de faisabilité pour de la géothermie (en remplacement de la chaudière vieillissante et coûteuse, et pour le froid) a été réalisée mais cette solution s'est avérée trop onéreuse pour être envisagée. Aucune solution immédiate ne peut être mise en œuvre car la commune attend la fin de son prêt. L'objectif est d'envisager un projet global (pour permettre d'obtenir des subventions) incluant la modification et les réparations des locaux, le système de chauffage et de froid et la végétalisation et le réaménagement des cours.*

* Les actions de l'APE La Passerelle

- Le samedi 1er février a eu lieu la soirée crêpes à la salle des fêtes de Saint Luperce réunissant les familles de l'école autour du thème de la chandeleur.

- Le 20 avril a eu lieu la Chasse aux œufs au parc de Saint Luperce offrant aux enfants de l'école de délicieux chocolats de Pâques.
- Le samedi 17 mai a eu lieu la journée Pêche à l'étang de Saint Luperce réunissant enfants et pêcheurs ayant à cœur de transmettre leur savoir et passion de la pêche aux enfants de l'école.
- Le samedi 24 mai, l'APE a participé à l'organisation de la soirée Murder Party de la classe de CM2 de Mme Aubert.
- Du 2 au 10 juin, la benne papier est installée sur le parking de la salle des fêtes afin de récolter au minimum 4 tonnes pour obtenir un rachat de matières de Paprec.
- Le vendredi 27 juin aura lieu la fête de l'école avec une tombola exceptionnelle, une kermesse des plus joyeuse et une soirée guinguette des plus sympathique à venir.
- L'équipe de la Passerelle se prépare activement depuis le début de l'année pour l'organisation de la 6ème édition de la Pass'trail qui aura lieu le 6 septembre 2025 à Saint Luperce.

Date : 12/06/2025

Nom et signature du Secrétaire de séance :
Mme Mahé-Provendier



Nom et signature de la directrice
Président de séance : Ingrid Boulenger



Un exemplaire pour le registre de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN le : 13/06/2025